



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL

Avenue du Mali-Hamdallaye ACI 2000 - BP: 1020 Bamako

Membre de la FIFA, de la CAF, de l'UFOA et de l'UZOFoot 2

Décisions issues de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Août 2015

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Malienne de Football, s'est réunie ce Dimanche 30 Août 2015, sous la présidence de Monsieur Abéta AG Seydou, membre du Comité Exécutif, conformément à l'article 4.2 du règlement de l'Assemblée Générale. Après avoir constaté la présence d'une majorité de trente un (31) membres a pris les décisions suivantes :

1- Contrôle des mandats

Il a été procédé à la levée des suspensions de Messieurs Salaha Baby 2^{ème} Vice-Président du Comité exécutif et de Yéli Sissoko, Président de la Commission Centrale des Finances. Cette décision a été votée à l'unanimité par les délégués et était justifiée par le fait que c'était la première assemblée régulière après leurs suspensions.

2- Révocation du Président

Suite à un vote à bulletin secret des membres votants. L'assemblée Générale Extraordinaire a décidé la révocation de Monsieur Boubacar Baba Diarra, Président de la FEMAFOOT. Cette décision a été votée par trente (30) voix pour sur trente une (31) exprimées avec une abstention.

3- Validation des membres

La validation des dix (10) membres du Comité Exécutif ayant remplacé les membres démissionnaires après l'Assemblée Générale Ordinaire d'octobre 2013 tenue à Mopti, a été soumise à l'appréciation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Sur la base d'un vote à main levée, au cas par cas, les dix membres dont les noms suivent sont invalidés :

1. Boukary SIDIBE,
2. Aboubacrine MAIGA,
3. Sidi Bekaye MAGASSA,
4. Mamoutou TOURE,
5. Sekou Maciré SYLLA,



6. Souleymane MAGASSOUBA,
 7. Hassane CISSE,
 8. Moussa TRAORE,
 9. Cheick Oumar SOUMBOUNOU,
 10. Mohamed Seyba SOUMANO,
- Dix nouveaux membres ont été élus, dont Monsieur Mamadou DIPA FANE désigné comme 1^{er} Vice-président du Comité Exécutif.

Liste des membres du Comité Exécutif à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Aout 2015.

1. Mamadou Dipa	FANE	1 ^{er} Vice Président
2. Salaha	BABY	
3. Kassoum	COULIBALY	
4. Fatou	CAMARA	
5. Manfa	KEITA	
6. Sékou Diego	KEITA	
7. Mahamoud	HADARA	
8. Dramane	DANTE	
9. Adama	SANGARE	
10. Abeta AG	Seydou	
11. Yéli	SISSOKO	
12. Abdoulaye	DOUCOURE	
13. Alhousseyni AG	MOHAMED	
14. Madani	TALL	
15. Bassalifou	SYLLA	
16. Makan	KEITA	
17. Ibrahima	SISSOKO	
18. Sékou	KONE	
19. Gaoussou	KEITA	
20. Mahamane	BOUBOU	

4- Décision N°002 /CCR/2014-2015/FEMAFOOT

La décision N°02/CCR-FEMAFOOT/2014-2015 de la Commission Centrale de Recours relative à la relégation des clubs à savoir Djoliba AC, COB, CSK et Avenir Club de Tombouctou a été annulée à l'unanimité par les membres votants.

5- Situation du Championnat National et Coupe du Mali 2014-2015

Pour des raisons d'apaisement, l'Assemblée Générale fait droit aux résultats acquis sur le terrain pour les clubs ayant compété la saison 2014-2015.

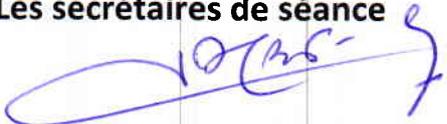
L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de maintenir en Ligue 1 les clubs Djoliba AC, COB, CSK et Avenir de Tombouctou. Par conséquent, elle a en outre fait l'option de porter le nombre de clubs en Ligue 1 à vingt (20) pour la saison 2015-2016 après l'organisation d'un Championnat de Ligue 2 de trois (3) poules dont les modalités seront fixées par le Comité Exécutif.

Pour L'assemblée Générale

Le Président de Séance


Abéta Ag SEYDOU

Les secrétaires de séance


Amadou B GARIKO
Délégué ligue Gao

Ibrahim SISSOKO
Délégué ligue de Ségou

